

**L'ACQUISITION DE BLUE CIRCLE DEVIENT EFFECTIVE**

Lafarge annonce qu'après la décision favorable de la High Court britannique, l'accord relatif à l'acquisition de Blue Circle Industries peut désormais entrer en application. Les actions de Blue Circle seront donc retirées de la cote aujourd'hui.

Conformément à ce qui avait été annoncé, la cession à VOTORANTIM d'actifs détenus par Blue Circle dans la région nord-américaine des Grands Lacs aura lieu prochainement. Le montant de cette transaction s'élèvera à 727 millions de dollars US.

Le processus d'intégration de BCI au sein de Lafarge va maintenant commencer et devrait s'achever, comme prévu, à la fin de l'année 2001. Dans ce contexte, Alistair Cox et Tony Hadley, de BCI, sont nommés Directeurs de zones pour certaines régions de l'Asie et de l'Afrique.

Bertrand Collomb, Président Directeur Général de Lafarge a déclaré: "Le processus de pré-intégration s'est parfaitement déroulé et je m'attends à ce que le processus d'intégration que nous avons mis en place se déroule de la même manière". Bertrand Collomb a ajouté : "Cette acquisition majeure contribuera de façon significative à créer de la valeur".

Faisant référence à Rick Haythornthwaite, ancien Directeur Général de Blue Circle Industries, Bertrand Collomb a affirmé : "Je suis très heureux de pouvoir bénéficier de l'expérience très riche de Rick Haythornthwaite et c'est avec plaisir que je proposerai en septembre prochain à notre Conseil d'administration sa nomination au poste d'Administrateur de Lafarge".